

Le Recteur de la région académique Grand Est,

Recteur de l'académie de Nancy-Metz,

Chancelier des universités,

Vu le décret du n° 2015-885 du 20 juillet 2015 relatif à l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

Vu l'arrêté du 20 juillet 2015 relatif à l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

ARRETE:

La liste des personnels du second degré et d'éducation admissibles à l'examen au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique, session 2021 comme suit :

NOM D'USAGE	NOM DE NAISSANCE	PRENOM
ALAPHILIPPE		Verena
BAPTISTE		Sandrine
BERG		Anaïs
BERNARD		Sandrine
BIANCHI	HOENIG	Estelle
BOURGEOIS	MULLER	Laure
DE-BONI		Laurent
DLUGOSZ-DONNEN	DLUGOSZ	Christelle
DODELLER		Christel
FAGNONI	PIERRET	Nadège
FERIET-ZIMMER	ZIMMER	Sabrina
GAVIGNET		Ludovic
HENARD		Jérôme
JANIN	,	Yvan
KUBIAK		Edwige
MANNEVILLE		Julian
NAHSSAN		Claire
PIERUCCI		Virginie

	Marjorie
	- Andrewson - Andr
	Christelle
	Nicolas
-	Anne
	Coralie
	Christophe
FLOQUET	Laëtitia
	FLOQUET

Nancy le 03 février 2021

2/2